**ATTESTATION D’ELIGIBILITE PEC CAE**

 A Paris

 Le 29/03/2018

     , inscrit-e auprès de la Mission locale de Paris depuis le   /  /    , sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles est éligible au PEC CAE.

**Critères supplémentaires :**

 [ ]  Habitant QPV (Quartier Politique de la Ville)

 [ ]  Bénéficiaire du RSA

 [ ]  Reconnu Travailleur Handicapé

 [ ]  Bénéficiaire de l’AAH (Allocation aux Adultes Handicapés)

Remis le       par

 Remis par :

Tampon et signature Responsable de site

***Attestation valable 3 mois à compter du jour de la remise du présent document.***

***Les employeurs éligibles*** *aux aides à l'insertion professionnelle au titre d'un PEC - CAE sont : Les collectivités territoriales, les autres personnes morales de droit public, les organismes de droit privé à but non lucratif, les personnes morales de droit privé chargées de la gestion d'un service public, Les sociétés coopératives d'intérêt collectif.*

***Durée du contrat :***  *9 à 12 mois*